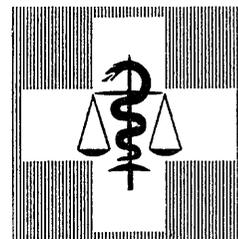


Centre Suisse d'Information Toxicologique  
Swiss Toxicological Information Center  
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica  
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum

Appels urgents (jour et nuit)	(01) 251 51 51
Autres appels	(01) 251 66 66
Télex	56665 intox ch
Adresse	Klosbachstr. 107 8030 Zurich
Compte de chèques postaux	80-26074

**Rapport annuel 1979**

---



Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

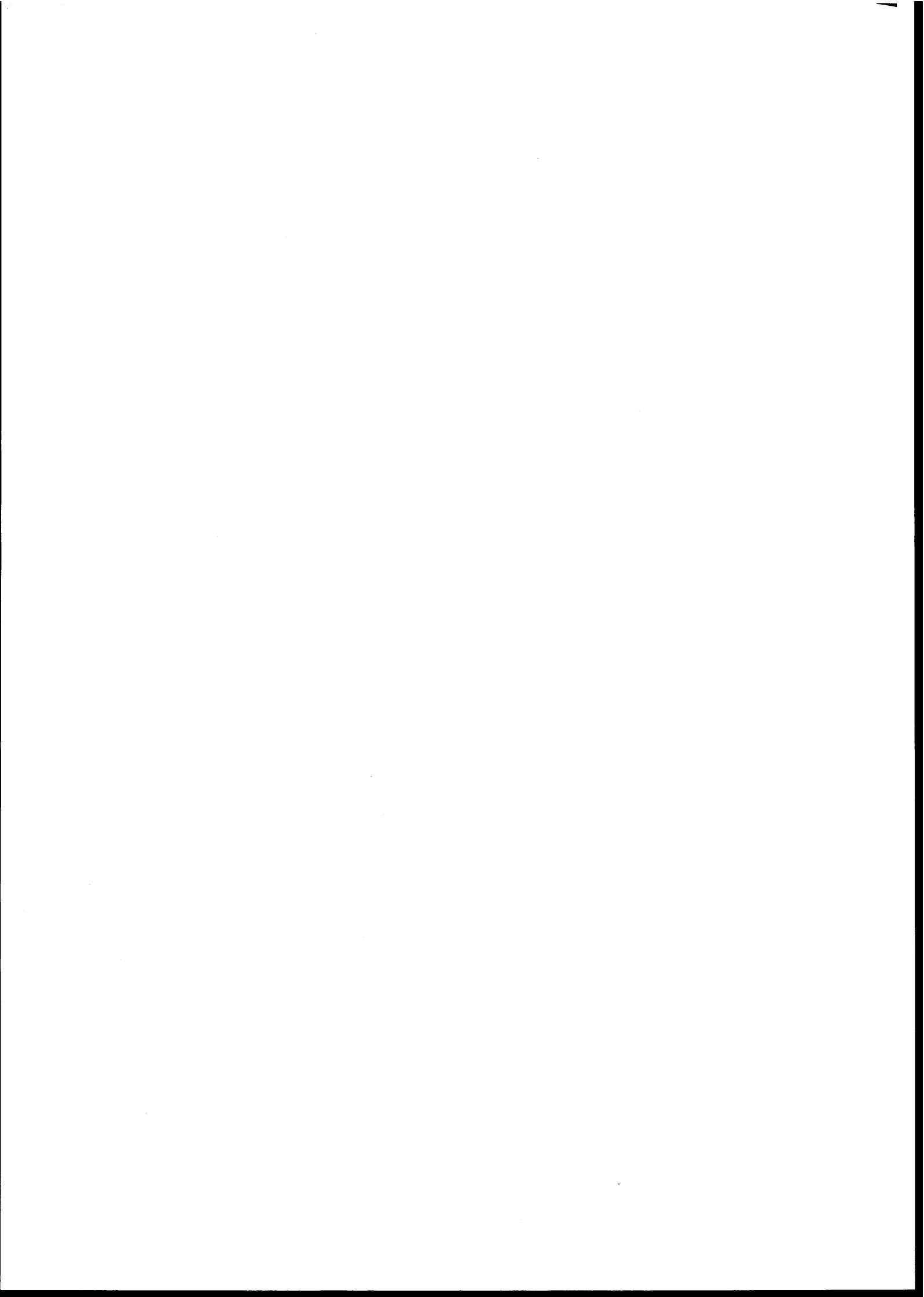
Les imprimés suivants peuvent être obtenus gratuitement, en petites quantités, auprès du Centre suisse d'information toxicologique:

- 1 Notice d'informations générales  
(services)
- 2 Autocollant  
(numéro de téléphone)
- 3 Structure et activité du TOX  
(organigramme)
- 4 Informations sur les premiers secours  
(notice destinée aux parents d'enfants en bas âge, comprenant aussi des indications sur la prévention et l'équipement de la pharmacie familiale; en quantités importantes, livraison à la moitié du prix de revient par l'Office central fédéral des imprimés et du matériel)
- 5 Médicaments d'urgence contre les intoxications  
(tiré-à-part du JSPH)
- 6 Traitement des intoxications aiguës  
(tiré-à-part du Schweiz. Medizinalkalender; en allemand; remis à jour tous les ans)
- 7 Rapport annuel  
(paraissant habituellement fin juin)
- 8 Tirés-à-part des publications mentionnées dans le rapport annuel (numéros de commande voir pages 30-31).

Vos commandes peuvent être passées à l'aide de la carte postale incorporée dans le couvercle arrière.

# Sommaire

	Page
Editorial	3
Rapport	5
Statistique	9
1    Progression des appels au centre	9
2    Provenance des appels	10
3    Patients	12
4    Agents toxiques	12
4.1    Plantes	13
4.2    Animaux venimeux	15
4.3    Aliments	15
4.4    Drogues	17
4.5    Substances chimico-techniques Intoxications professionnelles	17
4.6    Produits ménagers	19
4.7    Médicaments	22
5    Circonstances	25
6    Evolution	26
Mortalité par intoxication en Suisse	28
Publications	30
Compte d'exploitation	32



## Editorial

Les statistiques détaillées de ces dernières années font apparaître d'une part une augmentation continue de la mise à contribution du TOX, d'autre part une constance remarquable des pourcentages en ce qui concerne la provenance des appels, l'âge et le sexe des victimes, les produits responsables, les circonstances et l'évolution des cas. Le besoin d'information est donc clairement défini et c'est lui qui dirige les efforts de notre équipe expérimentée et méritante, qui est de mieux en mieux en mesure de faire les distinctions nécessaires entre ce qui est indispensable, ce qui est utile et ce qui est simplement souhaitable.

Il est réjouissant de constater que même sans crédits nouveaux, un nouveau service est de temps en temps mis en place. Ce fut le cas l'année dernière pour un système d'identification de comprimés, simple mais très efficace en pratique et comprenant 1200 formes médicamenteuses solides particulièrement répandues en Suisse. Ce système est à disposition gratuitement comme tous les services du centre. On peut espérer que d'autres améliorations semblables suivront, mais il faut bien se rendre compte aussi que certaines investitions, par exemple pour un système de microfilm ou de gestion de données électronique occasionneront forcément des frais supplémentaires auxquels notre fondation actuellement ne serait pas encore capable de subvenir. Le déficit prévu pour 1979 s'est heureusement réduit, mais indique quand même que le TOX a besoin de plus de soutien. Les efforts de tous ceux qui ont contribué jusqu'ici à couvrir les frais provenant de l'utilisation accrue et du renchérissement n'ont pas été vains, cependant, ni acquisitions ni mises en réserve n'ont été possibles depuis assez longtemps. Certaines installations datant de la création du centre il y a près de quinze ans commencent aussi à accuser leur âge. - Nous avons dès lors pris note avec d'autant plus de satisfaction de la recommandation de la Conférence suisse des directeurs sanitaires à l'intention des cantons, invités à augmenter leur contribution, ainsi que de la décision d'une organisation privée, La Société suisse d'odonto-stomatologie, de participer à nos frais. Cela permet pour l'année en cours une vue un peu moins pessimiste, d'autant qu'au moment de la rédaction de ce texte, nous sommes en possession de deux autres réponses positives qui méritent citation, celles de la Société des vétérinaires suisses et celle du Liechtenstein. Il faut toutefois envisager pour l'avenir des frais supplémentaires tant pour les installations que pour les locaux et pour le personnel. Il s'agit donc de se donner encore plus de peine, et nous remercions ici aussi les lecteurs qui voudront bien nous indiquer des voies dans lesquelles nous ne nous sommes pas ou trop peu engagés jusqu'ici.

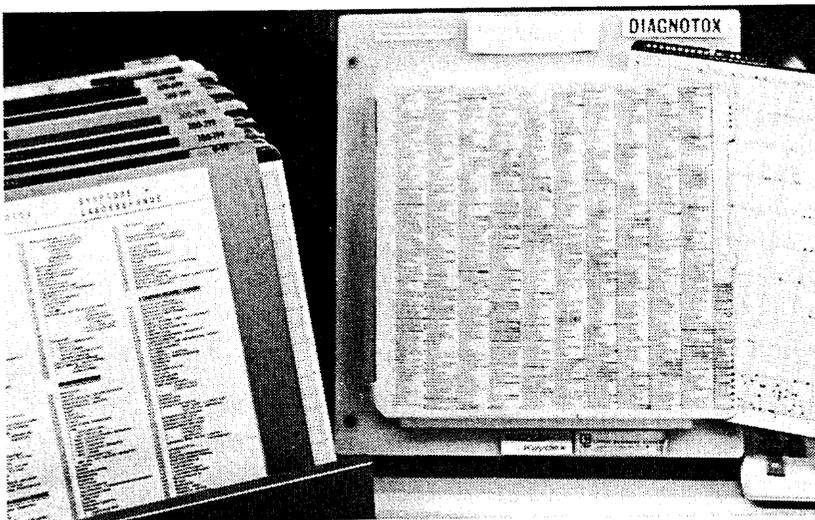
Le président du Conseil de Fondation



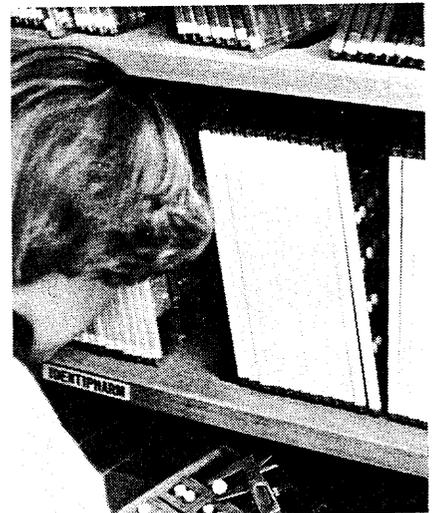
Dr. Dr. h.c. A. Nisoli



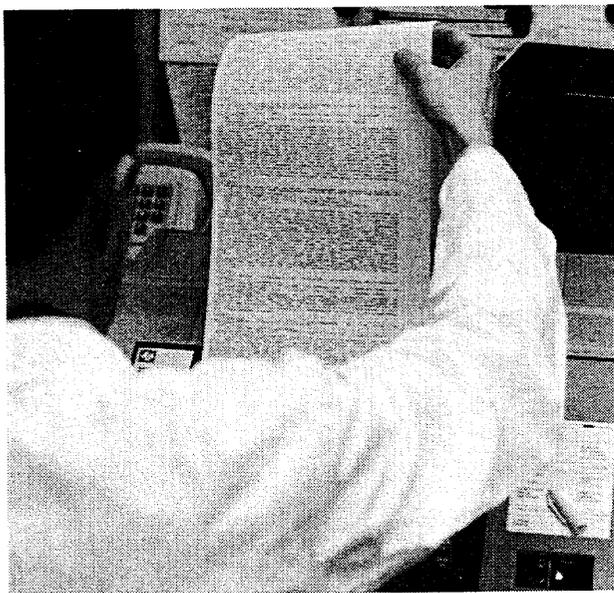
Voici où travaille le médecin de service du TOX. Le soir dès 19 heures, il est "seul à bord". Par radio, il peut cependant demander du renfort.



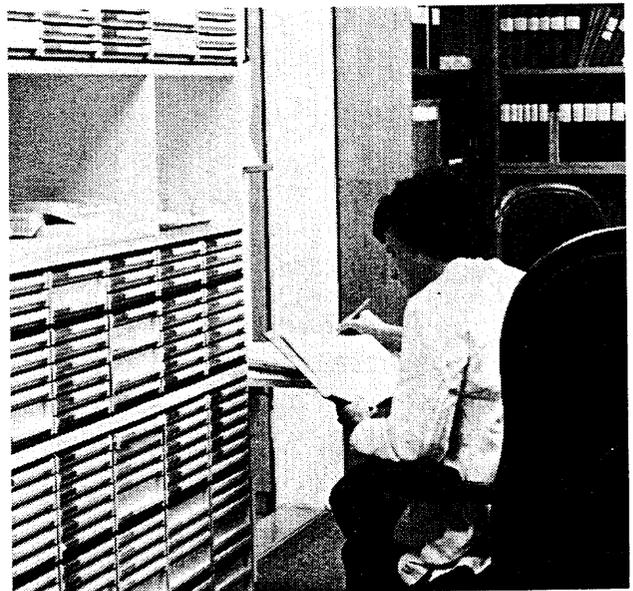
Aide au diagnostic: le système de fiches perforées DIAGNOTOX.



Identification de comprimés à l'aide du système IDENTIPHARM.



Une recherche bibliographique rapide en dialogue avec l'ordinateur de la National Library of Medicine, Bethesda, MD.



Les travaux du TOX sont à la disposition de tous les intéressés.

# Rapport

## Mise à contribution et services

Ainsi qu'il ressort des chiffres présentés plus loin (pages 9-13), la mise à contribution du TOX, en 1979, a augmenté globalement de 5,5 pourcent. Les demandes en quelque sorte classiques, provenant le plus souvent de médecins hospitaliers ou privés, mais fréquemment aussi de l'entourage immédiat des victimes, sont caractérisées en général par un besoin d'information en ce qui concerne le risque toxique, le pronostic et le choix d'un traitement approprié. Ces cas sont restés remarquablement stables tant en chiffres absolus que dans les rapports des différents types entre eux. Ont augmenté par contre les demandes inhabituelles et en particulier celles de nature prophylactique. Tandis que les médecins requièrent plus souvent des données complémentaires (littérature, possibilités analytiques) ainsi qu'un avis en cas de rapports de cause-à-effet douteux ou peu vraisemblables, le public s'informe de plus en plus au sujet de dangers potentiels, reliés par exemple à l'alimentation ou à des résidus chimiques dans l'environnement. Ce dernier type de demandes est habituellement enregistré de façon sommaire (page 9), et ne figure pas dans les tableaux qui suivent, bien qu'il occasionne parfois beaucoup plus de travail à nos médecins de service que les urgences ordinaires. Nos statistiques dès lors ne traduisent qu'en partie l'augmentation véritable de la mise à contribution du centre.

Les services principaux furent, comme auparavant, les renseignements téléphoniques procurés en urgence (plus de la moitié en dehors des heures ouvrables). A côté de cela, nombre de rapports d'expérience individuels durent à nouveau être établis pour les autorités, le corps médical, les associations professionnelles, l'industrie et les assurances. Parmi les activités complémentaires, citons la collaboration dans les commissions fédérales, des conférences pour spécialistes et pour le public, ainsi qu'une série de publications assez diverses (pages 30-31). Certaines tendances se sont accusées, notamment pour ce qui est du cours de préparation et de perfectionnement des assistants (intensification), des principes de réponse pour quelques toxiques fréquents (voir plus loin), et des recherches bibliographiques automatisées (augmentation d'environ 20 pourcent). Des cours d'instruction pour groupes paramédicaux, deux participations à des expositions et une émission télévisée (Dr. Nisoli), ainsi que quelques communications dans la presse, ont servi à une meilleure information du public. Le numéro d'urgence du TOX, par ailleurs, a été porté sur le couvercle avant intérieur de tous les nouveaux livres de téléphone. D'autre part, les parents d'enfants ayant subi une intoxication accidentelle ont reçu une notice d'information sur les premiers secours et sur la prévention, notice comprenant aussi des recommandations pour l'équipement de la pharmacie familiale.

L'innovation ayant coûté la plus grande somme d'efforts fut sans doute la mise sur pied d'un système d'identification de comprimés, dont nous

rêvions depuis des années, mais qui était apparu jusque là comme trop lourd en travail dans toutes les variantes étudiées.

Nous avons finalement opté pour une simple présentation synoptique d'un choix de comprimés, dragées et capsules selon leur couleur et leur dimension. Ont été retenus les produits ayant provoqué des demandes réitérées au cours des dix dernières années, et/ou faisant partie des spécialités les plus vendues. Cette collection, que nous avons nommée IDENTIPHARM, vient de dépasser le premier millier de formes médicamenteuses solides courantes en Suisse. Une extension considérable est possible avec des moyens modestes. Nous remercions ici aussi les producteurs pour l'envoi régulier et spontané de leurs produits nouveaux. L'IDENTIPHARM est à disposition gratuitement et à tout moment au numéro d'urgence du TOX.

### Recueil et exploitation d'expériences

Nous attachons traditionnellement beaucoup d'importance à cette seconde tâche du centre. L'accent a donc été mis sur des compléments par écrit de nos informations téléphoniques qui soient aussi individuels que possible et qui reflètent les constatations les plus récentes, afin d'obtenir de la part des médecins traitants des rapports d'évolution également substantiels. Le taux de réponses de 74,2% continue d'être très réjouissant (nous remercions ici particulièrement les médecins romands de ne pas nous tenir rigueur du français de nos assistants) et constitue la base d'une amélioration continue des renseignements. Par ailleurs, la collecte d'expériences publiées a été intensifiée et le choix des banques de données disponibles directement a été complété par le système EXCERPTA MEDICA, qui est en ligne pendant plus de 110 heures par semaine.

Autre innovation dans l'année de l'enfant: une enquête auprès du public sur les raisons, les causes et les circonstances des accidents toxiques de l'âge préscolaire. Cette enquête a fourni une telle quantité d'informations et de suggestions pour la prévention qu'il n'a pas été possible jusqu'ici d'en tirer l'essentiel. Nous examinons actuellement l'alternative d'une thèse qui étudierait environ 2000 questionnaires remplis par les parents d'enfants concernés.

L'exploitation statistique des cas signalés au centre en 1979 figure aux pages 9-27. D'autres répartitions sont parfois demandées par l'un ou l'autre de nos lecteurs, et nous en avons repris une en page 16, qui indique le type de champignons concernés dans les cas où ceux-ci ont pu être identifiés. Les lecteurs qui désireraient d'autres précisions doivent être conscients du fait que cela représente un travail considérable lorsqu'il s'agit des chiffres d'ensemble pour un groupe de substances - des distinctions supplémentaires restent par contre aisées pour les cas graves (chiffres entre parenthèses). A titre d'exemple, voici une répartition des intoxications graves de l'année dernière selon le genre des produits concernés et selon les circonstances:

Intoxications graves	Accident	Tentative de suicide	Autre situation	Total
Toxines naturelles	10			10
Drogues	3	2	21	26
Produits techniques, professionnels et ménagers	76	26		102
Médicaments	24	409	27	460
<b>Total</b>	<b>113 (18,9%)</b>	<b>437 (73,1%)</b>	<b>48 (8,0%)</b>	<b>598</b>

Enfin, nous avons pu enrichir quelque peu les données sur la mortalité par intoxication en Suisse (pages 28-29), où nous nous sommes servis des documents de l'Office fédéral des statistiques.

L'exploitation toxicologique des observations inédites a fait de bons progrès l'année dernière. Avec l'aide supplémentaire de plusieurs étudiants en médecine, et sur la base d'un classement interne établi l'année d'avant, les expériences faites avec quelques douzaines de produits parmi les plus fréquemment nommés ont pu être passées en revue. Elles ont été comparées avec la littérature là où celle-ci existait. Ceci étant rarement le cas pour les produits de marque à composition complexe, il y avait d'autant plus de raisons d'examiner soigneusement notre matériel à l'intention du service de renseignements. L'étude de grands nombres d'observations nous sert en premier lieu à mieux définir la toxicité chez l'homme, et en particulier la fourchette des doses en-dessous desquelles toute mesure est superflue voir nuisible, mais au-dessus desquelles une décontamination, et, selon le degré du dépassement, une palette changeante de mesures spécifiques et semispécifiques prennent leurs droits. Plusieurs données concernant la toxicité ont pu être modifiées par rapport à la littérature, surtout en ce qui concerne les dérivés de la benzodiazépine et certains barbituriques. La codéine, quant à elle, nous paraît aujourd'hui moins toxique que ne le ferait penser la littérature. Le comportement en surdosage des analgésiques combinés les plus répandus a pu lui aussi être étudié, ce qui constitue un progrès certain vis-à-vis d'une évaluation théorique des différents composants. Ceci vaut également pour de nombreux produits ménagers aux formules compliquées. Une surprise nous fut réservée par les acides et alcalis sous forme de granulés, qui n'agissent pas immédiatement sur les muqueuses comme on pourrait le craindre, du fait vraisemblablement qu'ils sont recouverts d'une mince couche de paraffine. Cela peut donc influencer les premiers gestes thérapeutiques.

Les critères pour le lavage gastrique, délicat et traumatisant, ont pu être quelque peu relâchés, grâce à un nombre suffisant d'observations, notamment en cas d'ingestion de détergents et de parties de cigarettes par les enfants en bas âge. La liste des produits à considérer comme inoffensifs s'est allongée et contient à présent les groupes supplémentaires suivants: cirages, dégivrants pour autos,

éléments frigorigènes, liquides de thermomètres à bain, nettoyeurs pour baignoires et rodenticides à base de coumarine.

Nous sommes devenus un peu plus prudents par contre en cas d'ingestion d'hydrocarbures chlorés et d'additifs pour bains-mousse. Les toxiques les plus dangereux restent l'amanite phalloïde, divers herbicides et insecticides, ainsi que les acides et alcalis liquides (antirouilles, décapants, liquides d'accumulateurs).

Le signe le plus net de la lente mais continue modification de nos critères d'information est sans doute la diminution, en l'espace de dix ans, du taux de lavages gastriques recommandés, qui est passé de 30 pourcent à 20 pourcent à l'heure actuelle.

### Rétrospective et prospective

On peut qualifier l'année écoulée de "bonne" à deux points de vue: d'abord parce que la documentation du TOX a pu être sensiblement améliorée, ensuite du fait de plusieurs contacts utiles avec des centres de toxicologie clinique, particulièrement, cette fois-ci, aux Etats-Unis et au Canada.

Par contre, l'augmentation de la mise à contribution du centre et des frais dus au renchérissement ont à nouveau provoqué un léger excédant de dépenses, malgré différents efforts d'économie. Ce résultat est moins inquiétant que ce qu'il cache: en effet, depuis assez longtemps maintenant, ni acquisitions d'importance, ni mises en réserve n'ont été possibles.

Une meilleure toxicovigilance présuppose entre autres la saisie rapide des observations individuelles qui ne cessent de nous parvenir, ainsi que la possibilité de les comparer constamment et selon des critères très variables non seulement entre elles, mais aussi avec la grande masse des cas du passé. Ceci n'est qu'insuffisamment réalisable sans l'emploi de moyens d'informatique puissants. Une meilleure mise en valeur des 100'000 observations rassemblées, et bien sûr de l'accroissement annuel, présuppose également une force de travail médico-toxicologique dont nous ne disposons jusqu'à présent qu'en partie.

Nos efforts doivent dès lors favoriser un élargissement de la base financière du TOX, dans le but de créer une infrastructure réellement adaptée à la somme d'expériences acquises. Il est bien entendu par contre que l'on ne peut pas demander toujours plus et encore plus aux organisations qui nous soutiennent (voir page 32). Est-ce se faire des illusions que d'espérer, pour mieux combattre les dangers toxiques, obtenir des dons privés plus nombreux et plus substantiels?



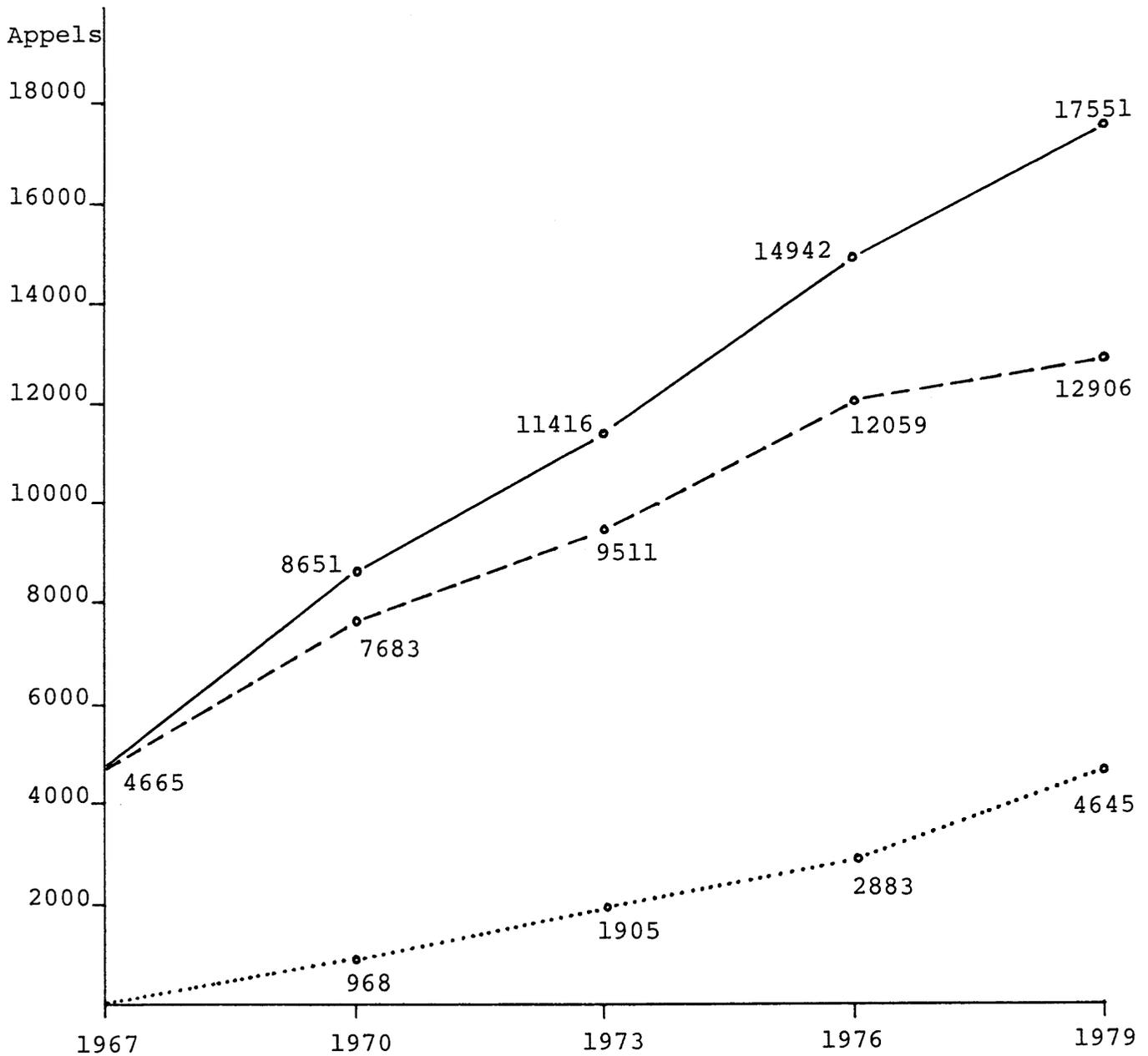
Dr. méd. J. Velvart  
Médecin-chef



J.P. Lorent  
Directeur administratif

# Statistique

## 1 Progression des appels au centre



— nombre total  
- - - cas bien documentés (chiffres du rapport annuel)  
..... cas enregistrés sommairement

## 2 Provenance des appels

Provenance	Etranger	FL	AG	AI	AR	BE	BL	BS	FR	GE	GL	GR	JU	LU
Nombre d'habitants			443'400	13'200	46'400	916'800	218'800	204'500	182'100	339'300	35'000	162'300	66'800	292'300
Public	16	22	439	6	33	737	160	162	73	155	19	134	24	214
Pharmaciens	-	1	15	-	-	37	2	6	15	33	1	8	4	9
Centrales médicales	-	-	-	-	-	2	-	3	-	1	-	-	-	-
Centres pour drogues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecins prat. (total)	13	4	160	3	16	324	58	35	26	63	18	97	11	119
Médecine générale	11	3	100	2	10	147	28	10	15	17	14	65	5	69
Anesthésiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Cardiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chirurgie	-	-	3	-	-	11	3	-	2	-	-	3	2	-
Dermatologie	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-
Endocrinologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Gastroentérologie	-	-	-	-	-	5	1	-	-	-	-	-	-	-
Gynécologie	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Hématologie	-	-	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine interne	-	-	10	-	1	45	10	9	2	2	-	5	1	19
Médecine pulmonaire	-	-	1	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	1
Néphrologie	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Neurologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ophtalmologie	-	-	3	-	-	-	-	2	-	-	1	1	-	2
Otorhinolaryngologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pédiatrie	2	1	39	1	5	105	15	12	7	42	3	20	3	26
Psychiatrie	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	-	1	-	-
Psychiatrie (enfants)	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Radiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rhumatologie	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Médecine tropicale	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Urologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dentistes	-	-	1	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecins militaires	2	-	13	-	2	38	4	-	8	3	-	7	-	8
Médecins vétérinaires	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	2
Médecins d.hôpitaux	98	5	173	1	29	578	120	242	99	257	17	103	47	112
Hôpit. cantonaux	-	-	74	-	16	94	95	82	63	144	15	22	26	54
Hôpit. d'enfants	27	-	32	-	-	173	19	145	3	51	-	13	2	38
Autres hôpitaux	71	5	67	1	13	311	6	15	33	62	2	68	19	20
Cliniques vétérinaires	1	-	1	-	-	5	3	-	1	6	-	2	-	-
Autorités, instituts	-	-	3	-	-	2	1	1	-	2	-	-	-	-
Centres toxicologiques	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	147	32	805	10	80	1727	348	449	223	520	55	352	86	464
Total en %	1,14	0,25	6,23	0,08	0,62	13,38	2,70	3,48	1,73	4,00	0,43	2,73	0,67	3,60
Prévision en %	-	-	7,04	0,20	0,73	14,55	3,47	3,24	2,89	5,38	0,55	2,57	-	4,64

NE 159'700	NW 26'800	OW 25'200	SG 383'800	SH 68'400	SO 219'600	SZ 92'700	TG 181'800	TI 262'100	UR 33'600	VD 520'900	VS 213'000	ZG 73'600	ZH 1'115'500	Cas inclassables	Total 6'297'600	en %
58	18	13	264	59	195	47	104	95	17	251	68	65	2041	367	5856	45,36
10	-	1	16	7	5	4	3	13	-	31	9	1	49	8	288	2,24
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	18	11	43	0,34
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	5	0,04
40	18	12	129	30	74	46	82	43	17	122	63	24	462	94	2203	17,05
22	7	7	94	13	53	21	53	15	15	72	48	11	233	91	1251	9,70
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	2	0,02
-	-	-	-	1	-	1	-	1	1	2	3	1	4	-	38	0,30
1	-	-	-	2	-	-	-	-	-	1	-	-	4	-	10	0,08
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	8	0,07
-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	6	-	10	0,08
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	4	0,03
5	3	2	8	2	4	12	2	7	1	11	3	3	43	-	210	1,62
-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	1	-	-	1	-	10	0,08
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	3	0,03
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	4	-	5	0,04
1	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	3	-	15	0,12
-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	2	-	3	0,03
10	8	3	26	12	15	10	22	19	-	33	6	7	146	2	600	4,64
1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	12	-	20	0,16
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	0,03
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	4	0,03
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	2	0,02
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	4	-	-	2	1	14	0,11
4	-	-	11	1	1	6	5	5	-	15	2	-	33	2	170	1,32
-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	4	1	11	0,09
110	9	7	299	47	120	41	80	170	5	477	173	66	719	4	4208	32,60
48	9	7	71	46	94	5	60	82	5	118	20	56	195	-	1501	11,64
9	-	-	42	1	4	-	11	11	-	77	16	-	168	1	843	6,54
53	-	-	186	-	22	36	9	77	-	282	137	10	356	3	1864	14,45
-	-	-	1	-	2	1	-	-	-	-	-	-	13	-	36	0,28
-	-	-	2	-	-	-	1	2	-	4	-	1	35	1	55	0,43
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	0,14
222	45	33	723	144	398	146	276	328	39	912	315	157	3381	489	12906	100%
1,72	0,35	0,25	5,60	1,12	3,08	1,14	2,14	2,55	0,31	7,06	2,44	1,22	26,20	3,78		100%
2,53	0,42	0,40	6,09	1,08	3,48	1,47	2,88	4,16	0,53	8,27	3,38	1,16	17,70	-		100%

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

### 3 Patients

Age	Patients	en %
0 - 4 ans	6634	50,4
5 - 9 "	592	4,5
10 - 14 "	277	2,1
Adultes *	5660 (féminin 3120) (masculin 2540)	43,0 (féminin 23,7) (masculin 19,3)
Total	13163	100%

\* Les adolescents de 15 ans et plus comptent comme adultes du fait de leur poids corporel.

Nous avons été consultés par des médecins-vétérinaires à 255 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. Il s'est agi de:

221 chiens, 71 bovidés (vaches, boeufs, veaux, taureaux), 59 chats, 28 chèvres, 28 porcs, 15 chevaux, 14 oiseaux (volailles incluses), 11 moutons, 1 cochon d'Inde, 1 cochon du Vietnam, 1 lapin, 1 poney, 1 serpent, 1 singe.

### 4 Agents toxiques

	Intoxications graves ou mortelles			
	Nombre total	en %	Nombre	en %
4.1 Plantes	1013	7,7	1	0,1
4.2 Animaux venimeux	78	0,6	6	7,7
4.3 Aliments	607	4,6	3	0,5
4.4 Drogues	478	3,7	26	5,4
4.5 Substances chimico-techn. et intoxications professionnelles	899	6,8	45	5,0
4.6 Produits ménagers	3566	27,1	41	1,2
4.6.1 Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	134	1,0	16	11,9
4.7 Médicaments	6388	48,5	460*	7,2
Total	13163	100%	598	4,5

\* 77 pourcent de toutes les intoxications graves concernent les médicaments.

Nous avons de nouveau pratiqué la différenciation entre les cas graves (entre parenthèses) et ceux étant restés légers ou asymptomatiques dans les tableaux qui suivent.

Ont été considérés comme graves notamment les troubles suivants:

- 1 Troubles profonds de la conscience (sopor, coma)
- 2 Manifestations neurologiques de nature grave ou de durée prolongée
- 3 Grave état de choc
- 4 Troubles circulatoires graves (atteinte myocardique, troubles de la conduction, etc.)
- 5 Troubles respiratoires graves
- 6 Atteinte hépatique ou rénale
- 7 Lésions corrosives profondes
- 8 Complications graves consécutives à l'intoxication.

#### 4.1 Plantes

	Enfants	Adultes	Total
<i>Aesculus hippocastanum</i>	7		7
<i>Arum maculatum</i> (+)	15	1	16
<i>Aster spec.</i>	4		4
<i>Atropa belladonna</i> (+)	9	7	16
<i>Begonia spec.</i> (-)	4		4
<i>Berberis spec.</i> (fruits inoffensifs)	10		10
<i>Convallaria majalis</i> (+)	29	2	31
<i>Cornus alba sibirica</i>	3		3
<i>Cornus mas</i> (-)	7		7
<i>Cornus sanguinea</i>	4	1	5
<i>Cotoneaster spec.</i>	70		70
<i>Crocus spec.</i> (-)	6		6
<i>Daphne cneorum</i>	1	2	3
<i>Daphne mezereum</i> (+)	16	4	20
<i>Datura stramonium</i> (+)		5	5
<i>Dieffenbachia seguine</i>	15	10	25
<i>Digitalis purpurea</i>	2	2	4

Plantes (suite)	Enfants	Adultes	Total
<i>Euphorbia pulcherrima</i>	9	3	12
<i>Evonymus europaeus</i>	8		8
<i>Ficus spec.</i>	5		5
<i>Forsythia spec. (-)</i>	4		4
<i>Fuchsia spec. (-)</i>	6		6
<i>Galanthus nivalis</i>	4	1	5
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	2	3	5
<i>Ilex aquifolium (+)</i>	11	1	12
<i>Iris sibirica</i>		5	5
<i>Laburnum anagyroides (+)</i>	22	1	23
<i>Latyrus odoratus</i>	7		7
<i>Ligustrum vulgare</i>	15		15
<i>Lonicera xylosteum</i>	47	1	48
<i>Lupinus polyphyllus</i>	5		5
<i>Mahonia aquifolium (fruits inoffensifs)</i>	58	1	59
<i>Malus floribunda (-)</i>	9		9
<i>Muscaria racemosum</i>	5		5
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	3		3
<i>Paris quadrifolia</i>	2	1	3
<i>Philodendron spec.</i>	8		8
<i>Physalis alkekengi</i>	29		29
<i>Prunus laurocerasus (+)</i>	47		47
<i>Prunus serrulata</i>	5	1	6
<i>Pyracantha coccinea</i>	44	1	45
<i>Quercus glans (-)</i>	9	1	10
<i>Ranunculus spec.</i>	3		3
<i>Ribes sanguineum</i>	3		3
<i>Rosa rugosa (-)</i>	3		3
<i>Saintpaulia ionanta (-)</i>	5		5
<i>Sambucus spec.</i>	15	13	28
<i>Solanum spec. (+)</i>	43		43
<i>Sorbus aucuparia (+)</i>	46		46
<i>Spatiphyllum wallisii</i>	3		3
<i>Symphoricarpos albus</i>	7		7
<i>Taraxacum officinale</i>	3		3
<i>Taxus baccata (+)</i>	37	2	39
<i>Tulipa spec.</i>	6	5	11
<i>Viburnum spec.</i>	4	1	5
<i>Viola spec. (-)</i>	3		3
<i>Viscum album (+)</i>	19		19
<i>Zygocactus spec. (-)</i>	6		6
Associations	16		16
Plantes non identifiées	29	3	32
Divers	95	23 (1)	118
<b>Total</b>	<b>912</b>	<b>101 (1)</b>	<b>1013</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

(-) plante inoffensive

(+) cas mortels décrits dans la littérature

## 4.2 Animaux venimeux

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes, frelons	14	27 (2)	41
Vipères et vipéridés	2 (1)	3 (1)	5
Autres serpents (en partie inoffensifs)	2	7 (1)	9
Poissons		8 (1)	8
Divers (y compris rage suspectée)	8	7	15
<b>Total</b>	<b>26 (1)</b>	<b>52 (5)</b>	<b>78</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

## 4.3 Aliments

	Enfants	Adultes	Total
Aliments à toxicité inhérente			
Champignons (identifiés)*	28	123 (2)	151
(non identifiés)	42	47	89
autres	17	32	49
Aliments accidentellement toxiques (par contamination chimique lors de la fabrication, du conditionnement, du stockage ou de l'accommodation)	10	29	39
Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines	10	32	42
Maladies infectieuses simulant une intoxi- cation alimentaire (p.ex. salmonelloses)		1	1
Intoxications douteuses	50	63	113
Aliments moisiss	27	10	37
Demandes de nature prophylactique	4	21	25
Divers	29 (1)	32	61
<b>Total</b>	<b>217 (1)</b>	<b>390 (2)</b>	<b>607</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

\*Répartition à la page suivante.

Champignons identiifiés	Enfants	Adultes	Total
Agaricus xanthodermas (+)		8	8
Amanita muscaria (+)	1	5 (1)	6
Amanita phalloides (+)	3	19 (1)	22
Amanita rubescens (-)		1	1
Armillariella mellea	3	8	11
Boletus	1	2	3
Boletus edulis (-)		1	1
Boletus satanas (+)		8	8
Bovista	1	1	2
Cantharellus cibarius (-)		3	3
Champignons de Paris (-)		4	4
Clitocybe dealbata (+)	1		1
Clitocybe nebularis	1	2	3
Coprinus atramentarius		2	2
Coprinus comatus	1	6	7
Craterellus cornucopioides (-)	1	2	3
Hebeloma pumila	1	1	2
Helvella		1	1
Inocybe fastigiata (+)	1	2	3
Inocybe patouillardii Bres. (+)	2	4	6
Lactarius deliciosus (-)	2	1	3
Lepista nebularis	1	1	2
Lepista nuda (-)		1	1
Morchella esculenta (-)	1	4	5
Pleurotus columbinus (-)	1	1	2
Pleurotus olearius		1	1
Ramaria formosa (+)		2	2
Ramaria pallida (+)	1	2	3
Rhodopaxillus nudus (-)		4	4
Rhodophyllus rhodopolius (-)		3	3
Rhodophyllus sinatum (+)	1	2	3
Rizotes caperata (-)		1	1
Russula badia quel.		4	4
Russula rosacea (-)	1		1
Sarcodon imbricatum (-)		1	1
Tricholoma pardinum quel. (+)	1	5	6
Tricholomopsis rutilans quel. (-)		2	2
Xerocomus (-)		2	2
Associations	2	6	8
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>123 (2)</b>	<b>151</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

(-) comestibles (parfois avarié)

(+) intoxications décrite dans la littérature

#### 4.4 Drogues

	jusqu'à 12 ans	12-20 ans	Adultes	Total
Alcool	26	7 (2)	37 (10)	70
Cannabis		2	2	4
Cocaine		1	2	3
Héroïne			16 (2)	16
LSD			1	1
Morphine			2 (1)	2
Gaz et vapeurs inhalées		5 (2)	5 (1)	10
Divers hallucinogènes		2	10 (1)	12
Tabac (la plupart per os)	331 (1)		4 (1)	335
Associations	1	6	18 (5)	25
<b>Total</b>	<b>358 (1)</b>	<b>23 (4)</b>	<b>97 (21)</b>	<b>478</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

Les chiffres concernant les intoxications par l'alcool ont peu de valeur, le besoin d'information quant au traitement de ce genre de cas étant faible. Les chiffres concernant les accidents de la drogue sont également peu représentatifs (dissimulation).

Les produits de substitution tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

#### 4.5 Substances chimico-techniques et professionnelles

		Enfants	Adultes	Total
Acides industriels			67 (2)	67
Agents de conservation (du lait surtout)		7	1	8
Antirouilles		1	8 (1)	9
Bases industrielles		4	21 (3)	25
Chaux éteinte			2 (1)	2
vive, cuite			3 (1)	3
Colorants industriels		6	28 (2)	34
Combustibles liquides	per os	60	78 (1)	138
(essence, mazout, alcool	per inhalat.	3	3	6
à brûler, pétrole)	autre voie	4	9	13

Substances chimico-techniques et professionnelles (suite)	Enfants	Adultes	Total
Cyanures		5	5
Désinfectants industriels	5	20 (1)	25
Diluants pour résines synthétiques et colorants	2	10	12
Durcisseurs	10 (1)	11 (3)	21
Explosifs	1	5	6
Gaz nitreux	1	13 (2)	14
Gaz de silage		2 (1)	2
Lubrifiants	15	4	19
Matières plastiques	15	19	34
Métaux			
alliages de Pb ou de Hg	3	18 (1)	21
autres alliages	10	31	41
Phosgène		3	3
Produits d'imprégnation		1 (1)	1
Produits de nettoyage pour métaux	13	28 (3)	41
Produits employés dans l'armée	1	7	8
Réactifs de laboratoire (accidents de "pipettage")	6	43	49
Sel pour les routes	6	3	9
Solvants industriels	13 (1)	67 (3)	80
Vapeurs chlorées	3	26 (1)	29
Vapeurs de goudron		3 (1)	3
Autres produits industriels et professionnels	15	29 (3)	44
Fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail *	1	89 (11)	90
Associations		28 (1)	28
Demandes concernant la toxicologie industrielle		9	9
<b>Total</b>	<b>205 (2)</b>	<b>694 (43)</b>	<b>899</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

\* assez fréquemment vapeurs de zinc (soudage)

Il n'a pas toujours été possible de faire la distinction entre une intoxication professionnelle ou non-professionnelle. Certains cas d'intoxication au travail peuvent de ce fait figurer aussi dans la rubrique 4.6 (Produits ménagers).

## 4.6 Produits ménagers

Articles de ménage	Enfants	Adultes	Total
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégrivants etc.)	24	29 (1)	53
Antirouilles	2		2
Articles de toilette			
Additifs pour bains, savons	107	11	118
Crèmes pour la peau	80	2	82
Déodorants	8	1	9
Dissolvants pour vernis à ongles	17	4 (1)	21
Eau de cologne	36	3	39
Fixatifs, lotions et fortifiants pour cheveux	28	6	34
Lotions de rasage	6	1	7
Parfums	26	2	28
Pâtes dentifrices, gargarismes	7	1	8
Shampooings	93	3	96
Vernis à ongles et durcisseurs divers	27	2	29
	33		33
Colles	84	42 (1)	126
Combustibles solides	97	4	101
Contenu d'extincteurs de feu		3	3
Décalcifiants (surtout acide formique)	54 (2)	63 (1)	117
Déodorants pour WC	79	1	80
Désinfectants pour le ménage	14 (1)	3 (2)	17
Encaustiques	3	1	4
Engrais (surtout pour fleurs)	190	34	224
Jouets et articles de sport (billes et soldats de plomb incl.)	69	2	71
Attrapes	7	3	10
Liquides de batterie	12	7	19
Produits de blanchiment (surtout eau de Javel et H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> )	27	22	49
Produits pour écrire et dessiner, colorants			
Craies	13	1	14
Crayons-feutre	14		14
Encres, encres de chine	37	4	41
Encre de tampons	9		9
Fusains et crayons gras pour enfants	7		7
Peintures (à l'huile, à l'eau)	48	1	49
Plumes et stylos à bille	4		4
Produits liquides pour correction de fautes de frappe	7	2	9
divers (couleurs à dispersion, aux résines synthétiques, pour oeux et pour textiles)	66	19	85
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	20	1	21
Produits d'entretien des meubles	42	4	46

Articles de ménage (suite)	Enfants	Adultes	Total
Produits d'imprégnation du bois	51	47	98
Produits d'imprégnation des tissus	2		2
Produits de nettoyage			
pour l'argenterie	2	3	5
pour cuisinières et fours	8	13	21
détachants	15	9 (1)	24
pour disques	3	1	4
essence de térébenthine, succédanés	65	32	97
pour fers à repasser	11		11
pour la lessive	119 (3)	11	130
(y compris adoucisseurs et amidon)			
pour machines à écrire	1	4	5
pour métal chromé	4		4
pour métaux divers	4	4	8
produits polyvalents	33	25	58
pour prothèses	1	2	3
contre la rouille	6 (1)	3	9
pour sols (excepté la térébenthine)	13	4 (1)	17
solvants à usage ménager	1		1
(excepté la térébenthine)			
solvants nitrosés	17	29 (3)	46
pour tapis et capitonnages	16	4	20
pour la vaisselle	233	34	267
(y compris pour faire briller)			
pour verres de contact	3	1	4
pour vitres	45	4	49
pour WC (y compris tuyaux d'écoulement, baignoires et lavabos)	61	35 (1)	96
divers	14	8 (1)	22
associations	3	23 (5)	26
Produits de photographie et de photocopie	17	16	33
Purificateurs de l'air	25	3	28
Vernis divers	8	9	17
Divers (cas isolés)	1	1	2
Associations de plusieurs produits	7 (1)	1	8
Cas anodins			
allumettes et boîtes d'allumettes	35		35
bougies	3	3	6
contenu de thermomètres: per os	81	18	99
per inhalat.	4	4	8
autre voie	7	15	22
corps étrangers	46	2	48
siccatifs *	13	4	17
<b>Total intermédiaire</b>	<b>2375 (8)</b>	<b>654 (18)</b>	<b>3029</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

\* Le nombre de cas indiqué concernant les siccatifs n'est pas représentatif, étant donné que nous n'établissons que rarement un rapport détaillé.

Produits anti-parasitaires	Enfants	Adultes	Total
Fongicides	11	8	19
Formicides	28	2	30
Herbicides	22	25 (3)	47
Insecticides			
Boules d'antimite	43	10	53
divers (surtout organophosphorés)	72	78 (6)	150
Mordants pour grains, semences traitées	20	1	21
Produits pour éloigner les insectes	31	8	39
Produits contre escargots et limaces	65	6	71
Rodenticides	53	9	62
Divers	5	5	10
Associations de plusieurs produits	10	14 (1)	24
Intoxications incertaines	5 (2)	3 (3)	8
Demandes d'ordre prophylactique	1	2	3
<b>Total intermédiaire</b>	<b>366 (2)</b>	<b>171 (13)</b>	<b>537</b>
<b>Total produits ménagers</b>	<b>2741 (10)</b>	<b>825 (31)</b>	<b>3566</b>

#### 4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation

	Enfants	Adultes	Total
Chlore et ozone de piscines	8	13 (1)	21
Gaz lacrymogène	1	5	6
Gaz de fosse à purin	3	7 (2)	10
Gaz nitrosés	1 (1)	4	5
Liquides réfrigérants pour frigorifiques	6	16	22
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières à gaz)	2 (2)	24 (5)	26
Propane, méthane, butane	2 (1)	8 (2)	10
Vapeurs d'acides		1	1
Vapeurs dégagées par la combustion de matières plastiques	1	5 (1)	6
Autres *	2	25 (1)	27
<b>Total</b>	<b>26 (4)</b>	<b>108 (12)</b>	<b>134</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

\* fréquemment gaz d'incendie.

## 4.7 Médicaments

	Enfants	Adultes	Total
Agents diagnostiques	5	15 (1)	20
Amphétamines et dérivés	7	17	24
Analeptiques (excepté les amphétamines)	24	5	29
Analgésiques (antiphlogistiques)			
à base de barbituriques *	52 (2)	247 (21)	299
à base d'opiacés	1	7 (2)	8
à base de phénacétine	43	42	85
divers (souvent à base de salicylés)	76	87 (3)	163
Anesthésiques locaux	1	4 (2)	5
Anorexigènes non dérivés de l'amphétamine	21 (1)	13 (1)	34
Antabuse, prise év. avec de l'alcool	1	13 (3)	14
Anthelmintiques	4	2	6
Anti-acides	12	7	19
Anti-allergiques (anti-histaminiques)	96 (1)	23 (2)	119
Anti-asthmatiques	18	8 (2)	26
Antibronchitiques (onguents)	43	4 (1)	47
Anticoagulants	7	7	14
Antidiabétiques	1	5 (1)	6
Antidiarroïques	21	5 (1)	26
Anti-émétiques	20 (1)	3	23
Anti-épileptiques	20 (2)	41 (8)	61
Anti-hypertenseurs	33 (1)	15	48
Anti-hypotenseurs	14	10	24
Antiparasitaires	9	13 (1)	22
Antiparkinsoniens	2	12 (1)	14
Antipyrétiques, antigrippaux	35	5 (1)	40
Antirhumatismaux: per os	61 (2)	44 (1)	105
p.c.		1 (1)	1
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	241 (1)	20	261
Aphrodisiaques	1		1
Cardiotoniques			
digitaliques	11 (2)	7 (1)	18
dérivés de la nitroglycérine	12		12
divers	34 (2)	14 (1)	48
Chimiothérapeutiques (antibiotiques, cystostatiques, sulfonamides, tuberculostatiques)	65 (1)	28 (4)	93

\* fréquemment abus chez l'adolescent.

Médicaments (suite)	Enfants	Adultes	Total
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre hépatopathies	11		11
Désinfectants, antiseptiques (intestinaux et urinaires également)	180	77 (5)	257
Diurétiques	18	5 (1)	23
Hormones			
contraceptifs oraux	90		90
cortisone et dérivés	8	4	12
divers	16	11 (1)	27
Huiles volatiles (évtl. associées)	24	6	30
Hypnotiques			
à base de barbituriques, benzodiazépines, méthaqualone	36 (3)	233 (37)	269
divers	29	185 (37)	214
Laxatifs et purgatifs	33	17	50
Médicaments contre la goutte	8	2	10
Narcotiques	1	2	3
Odontologiques	10	3 (1)	13
Pastilles pour la gorge (à sucer)	80	10	90
Préparations à base de fer ou d'arsenic	15	5	20
Préparations utilisées en			
dermatologie	124	37 (1)	161
gastro-entérologie	29	7	36
gériatrie, roborants	4	2	6
gynécologie	26	9	35
ophtalmologie	25	2	27
oto-rhinologie	131	3	134
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopathiques)	94		94
Produits à usage vétérinaire	23	12	35
Psychopharmaceutiques			
neuroleptiques	28 (2)	106 (14)	134
thymoleptiques	40 (4)	122 (6)	162
tranquillisants:			
dérivés de la benzodiazépine	74 (2)	418 (16)	492
autres	12	45 (4)	57
Sédatifs neurovégétatifs	78 (1)	356 (7)	434
Sérums, vaccins	6	7 (1)	13
Spasmolytiques	34	52 (4)	86
Utérotoniques	17	1	18
Vénotoniques	8	7	15
			23

Médicaments (fin)	Enfants	Adultes	Total
Vitamines et calcium	68	10 (2)	78
Cas anodins:			
comprimés de prophylaxie de la carie dentaire *	379		379
édulcorants	14	1	15
préparations homéopatiques	33	9	42
Divers	16	11 (2)	27
Médicaments non identifiés	7 (1)	7 (1)	14
Association de plusieurs produits			
sans alcool	96 (4)	762 (138)	858
avec alcool	1 (1)	151 (74)	152
Demandes d'ordre prophylactique	10	18	28
Intoxications incertaines	6 (4)	16 (11)	22
<b>Total</b>	<b>2933 (38)</b>	<b>3455 (422**)</b>	<b>6388</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

\* Le total des cas concernant les comprimés anti-carie n'est pas représentatif, des rapports détaillés n'étant plus établis dans tous les cas.

\*\* Les évolutions graves les plus fréquents sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux somnifères, aux psychopharmaceutiques et aux analgésiques.

## 5 Circonstances

	Enfants	Adultes	Total	en %
Accidents	7130	1136	8266	62,8
Intoxications volontaires	69	3178	3247	24,7
Intoxications alimentaires	96	349	445	3,4
Intoxications sur le lieu de travail		366	366	2,8
Confusions	77	212	289	2,2
Surdosages accidentels	77	68	145	1,1
Questions théoriques ou prophylactiques	20	123	143	1,1
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	19	99	118	0,9
Intoxications par toxicomanie	5	70	75	0,5
Première expérience avec la drogue	1	16	17	0,1
Mauvaises plaisanteries	2	9	11	0,1
Intoxications iatrogènes	4	6	10	0,1
Empoisonnements criminels (suspectés)		2	2	(0,02)
Cas inclassables	3	26	29	0,2
<b>Total</b>	<b>7503</b>	<b>5660</b>	<b>13163</b>	<b>100%</b>

### Intoxications graves ou mortelles

	Nombre total	en %	Nombre	en %
Accident	8266	62,8	113	1,4
Intoxication volontaire	3247	24,7	437	13,5
Autre	1650	12,5	48	2,9
<b>Total</b>	<b>13163</b>	<b>100%</b>	<b>598</b>	<b>4,5</b>

6 Evolution	Total	en %
Mortelle	34	0,3
Grave	564	4,3
Légère	2199	16,7
Asymptomatique	1807	13,7
Pas de réponse ou réponse inutilisable	1796	13,6
Cas anodins, appels du public, maladies non toxiques	6763	51,4
<b>Total</b>	<b>13163</b>	<b>100%</b>

Nombre de rapports envoyés: 6412; nombre de réponses reçues: 4759, soit 74,2%.

Parmi les cas mortels, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (\*).

En vertu d'une convention de l'Association européenne des centres anti-poisons, les cas mortels survenus à l'étranger n'ont pas été pris en considération.

Cause (certaine ou supposée)	Victimes	Circonstances
<b>N o n - M é d i c a m e n t s</b>		
Ammoniaque	54 ans, f.	Suicide
Antirouille (acides)	50 ans, f.	Suicide
Décalcifiant (acide chlorhydrique, phosphorique)	56 ans, f.	Suicide
Désinfectant	53 ans, f.	Suicide
Désinfectant (alcool propylique, éthylique)	52 ans, m.	Abus
Durcisseur pour ciment (hydroxide de soude)	32 ans, m.	Accident
Gaz d'échappement (monoxide de carbone)	36 ans, f.	Suicide
Gaz de silage (*)	2 ans, m.	Accident
Herbicide (paraquat)	33 ans, f.	Suicide
Herbicide (paraquat)	51 ans, f.	Suicide
Herbicide (paraquat, diquat)	19 ans, f.	Suicide
Insecticide (parathion)	47 ans, f.	Suicide
Insecticide (parathion) (*)	80 ans, m.	Suicide
<b>Total intermédiaire</b>	<b>13 cas mortels (dans 2 cas communication post mortem*)</b>	

Cause (certaine ou supposée)	Victimes	Circonstances
<b>M é d i c a m e n t s</b>		
Analgésique (phénacétine, propyphénazone) et psychopharmaceutiques (caféine, pyrihydione, flurazépam)	57 ans, m.	Suicide
Antiarrhythmique (disopyramide)	74 ans, m.	Suicide
Antidépresseur (dibenzépine)	Adulte	Suicide
Antidépresseur (acetate de lithium) et hypnotique (flunitrazépam)	49 ans, f.	Suicide
Antiépileptique (barbexaclone)	25 ans, f.	Suicide
Antirhumatismal (polysulfate de mucopolysaccharides)	58 ans, f.	Accident
Antitussif (butétamate, codéine, pentétrazole)	5 ans, m.	Accident
Anxiolytique (bromazépam)	22 ans, f.	Suicide
Cardiotonique (digoxine)	68 ans, f.	Suicide
Désinfectant pour les mains (p-chlor-m-crésol, 2-chlor-1,3,5-xylénol, o-phénylphénol)	76 ans, f.	Accident
Hypnotique (amobarbital, séco-barbital)	31 ans, f.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépam) et alcool	80 ans, f.	Suicide
Neuroleptique (clozapine)	23 ans, f.	Suicide
Neuroleptique (clozapine, thioridazine)	24 ans, f.	Suicide
Neuroleptique (thioridazine)	42 ans, m.	Suicide
Opiacés (morphine) (*)	55 ans, m.	Suicide
Produit de désintoxication alcoolique (disulfiram)	41 ans, m.	Suicide
Sédatif (phénobarbital, tolazoline, adiphénine) (*)	55 ans, m.	Suicide
Sympathicomimétique (isoprénaline)	71 ans, m.	Suicide
Tranquillisant (oxazepam) et antidépresseurs (amitriptyline) (*)	22 ans, f.	Suicide
Médicaments divers	Adulte	Suicide
Total intermédiaire	21 cas mortels (dans 3 cas communication post mortem*)	
Total	34 cas mortels (dans 5 cas communication post mortem*)	

## Mortalité par intoxication en Suisse

Remarque préalable. Les statistiques présentées jusqu'ici ne reflètent que le besoin d'information des médecins et du public. Une enquête relativement récente auprès des hôpitaux suisses, ainsi que les statistiques de la VESKA nous font penser que le TOX de cette manière enregistre environ les deux tiers de l'ensemble de la morbidity par intoxication. Ce taux toutefois varie fortement selon le genre des produits en cause (il est particulièrement élevé pour les produits domestiques et les médicaments combinés, ainsi que pour les poisons techniques et les situations hors du commun, plus faible pour les médicaments bien connus, et encore plus faible par exemple pour ce qui est de l'alcool).

Le nombre des personnes décédées est particulièrement faible dans la pratique du centre (page 27), ce qui tient vraisemblablement avant tout au fait que nous sommes en général consultés lorsque les victimes sont encore en vie et peuvent être traitées.

Dans notre évaluation de la mortalité par intoxication en Suisse, nous nous basons actuellement sur les feuilles de statistique internes de l'Office fédéral des statistiques, qui permettent de présenter l'aperçu suivant:

Causes de décès par intoxication aigue en 1979					Victimes
No.ICD	Accidents	Enfants (0-14 ans)	Femmes	Hommes	Total
003.00	Intoxications alimentaires (salmonella)		3		3
853.00	Dérivés de l'opium et prod. de synthèse à effets analogues		8	37	45 (34)
854.00	Barbituriques		1	2	3 (3)
857.10	Tonicardiaques		2		2 (1)
859.80	Agents pharmacologiques divers	1		1	2 (2)
859.90	Agents pharmacologiques non précisés			1	1 (1)
860.00	Alcool		5	14	19 (15)
868.01	Champignons		1		1 (1)
870.00	Gaz de chauffage		1	4	5 (2)
873.00	Gaz d'échappement		1	2	3 (3)
874.00	Oxyde de carbone par combus- tion incomplète domestique		1	3	4 (3)
875.00	Oxyde de carbone d'autre source			1	1 (1)
876.00	Anhydride carbonique (caves de fermentation, silos, etc.)	3			3 (1)
905.01	Piqûres d'insectes			2	2 (1)
Total		4	23	67	94 (68)

Entre parenthèses: nombre de sections effectuées

No.ICD	Suicides	Enfants (0-14 ans)	Femmes	Hommes	Total
950.01	Cyanures		3	6	9 ( 4)
950.02	Stupéfiants		2	8	10 ( 5)
950.03	Somnifères		47	55	102 (45)
950.04	Analgésiques			1	1 ( 1)
950.05	Sédatifs		10	9	19 ( 9)
950.06	Substances corrosives		3	3	6 ( 6)
950.09	Substances non précisées		47	28	75 (36)
951.00	Gaz de chauffage		3	2	5
951.09	Autres gaz domestiques		1	1	2 ( 1)
952.00	Gaz d'échappement		17	109	126 (18)
952.09	Gaz non précisés		1	1	2 ( 1)
	Total		134	223	357 (126)
961-62	Homicides	1			1
980-82	Mort violente indéterminée (accident, suicide ou homicide)	1	7	14	22 (15)

Entre parenthèses: nombre de sections effectuées

Le nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication aigue en 1979 est donc d'au moins 474 (année précédente: 386).

Il est beaucoup moins aisé, voir presque impossible d'établir la mortalité effective en rapport avec l'abus chronique des substances les plus diverses. Dans la rubrique ICD 304 (Dépendance à l'égard des drogues), on ne trouve que 44 décès, dont 34 imputés à des préparations à base de phénacétine. Si l'on regroupe les opiacés qui y figurent avec ceux classés parmi les accidents ou les suicides (853.00, 950.02), on obtient un chiffre de 59 morts en rapport avec les drogues stupéfiantes. Si par contre on choisit la définition de la police pour les morts par la drogue, qui comprend les suicides de tous genres pour cause de toxicomanie et les accidents de tous genres sous l'effet de la drogue, ce serait le chiffre publié par le Département fédéral de justice et police (DFJP) de 102 décès qui serait valable.

Le nicotinisme mortel, comme il fallait s'y attendre, n'est pas mesurable avec les méthodes statistiques actuelles (pas de cas sous les rubriques ICD correspondantes, soit 304.81-83).

Des indications au sujet de l'alcoolisme mortel se trouvent aux positions ICD 303.20, 303.90 et 571.00. Nous avons relevé à ces endroits un total de 879 décès, et on peut se demander quel en serait le nombre correspondant à une définition de morts par l'alcool calquée sur celle des morts par la drogue!

## Publications

		No. de commande
	Rapport annuel 1978. Ed. Centre suisse d'information toxicologique, Zurich (1979)	1-79
J. KUONI	Flussäureverätzungen. Bulletin des médecins suisses, <u>60</u> , 1274-1276/1635 (1979)	2-79
J.P. LORENT	Online Literature Retrieval in Poison Control. Clinical Toxicology, <u>14</u> , 115-122 (1979)	3-79
J.P. LORENT	Rôle et structure d'un centre d'infor- mation toxicologique. Dans: Toxicovigilance, Masson Paris (1979)	4-79
A. NISOLI	Hypnotika und Giftinformation. Dans: Schlaf und Pharmakon, Symposium 1978, Editiones "Roche" Bâle (1979)	5-79
A. NISOLI J.P. LORENT	Le rapport annuel du TOX. Journal suisse de pharmacie, <u>117</u> , 416 (1979)	6-79
I. SCHLATTER-LANZ	Vergiftungen im Kindesalter. Zeitschrift für Krankenpflege, 3, 111-116 (1979)	7-79
U. SILBERSCHMIDT	Das klinische Erscheinungsbild akuter peroraler Vergiftungen mit medikamentös verwendeten Benzodiazepinen. Thèse. Université de Zurich (1979)	8-79

		No. de commande
J. VELVART	Zur Epidemiologie der Schlafmittel- vergiftungen in der Schweiz. Dans: Schlaf und Pharmakon, Symposium 1978, Editiones "Roche" Bâle (1979)	9-79
J. VELVART	Household Products Containing Acids, Alkalies or Detergents. Veterinary and Human Toxicology, <u>21</u> , 35-36 (1979)	10-79
J. VELVART J.P. LORENT S. CHAPALLAZ	Intoxications; Information et Généra- lités. Dans: Pathologie Médicale, Masson Paris (1979)	11-79
J. VELVART J.P. LORENT A. PASI F. BORBÉLY+	Therapie akuter Vergiftungen. Dans: Schweiz. Medizinalkalender, Schwabe-Verlag Bâle (1979)	12-79
M. WITSCHI	Klinik der Vergiftungen mit d-Nor- pseudoephedrin-haltigen Appetitzüglern und Stimulantien. Thèse. Université de Zurich (1979)	13-79
En coopération avec le Centre scientifique de la Société suisse de pharmacie, Zurich:		14-79
R. JASPERSEN-SCHIB	Unsere toxischen Garten- und Zimmer- pflanzen. Journal suisse de pharmacie, <u>117</u> , 398 (1979)	

## Compte d'exploitation

Recettes	Fr.
Contribution des pharmaciens suisses	100 000
Contribution de la Société suisse des industries chimiques	200 000
Contribution de la Fédération des médecins suisses	50 000
Contribution de la Confédération	46 405
Contribution des cantons	194 012
Contribution de la CNA, Lucerne	25 000
Contribution de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthur-Assurances	25 000
Dons	7 963
Honoraires d'expertises	4 305
Divers	13 538
	<hr/>
	666 223
	=====

Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	451 367
Rétributions pour conseillers	13 000
Loyer	33 615
Entretien, réparations, petites acquisitions	14 821
Bureau et administration	47 040
Informatique	23 595
Publications et rapport annuel	8 683
Périodiques, livres	26 909
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	8 518
Téléphone et télex	23 398
Frais de voyage	7 687
Divers	16 958
	<hr/>
	675 591
	=====
Excédant de dépenses	9 368

Chère lectrice, cher lecteur,

Si vous désirez à l'avenir aussi recevoir le rapport annuel du TOX, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

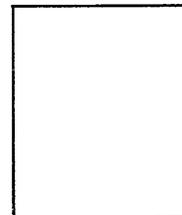
Zurich, fin mai 1980

Centre suisse d'information toxicologique

- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous
- o Veuillez envoyer à la même adresse les suivantes de vos publications:
  
- o Remarques, suggestions

Adresse

Signature



Centre suisse  
d'information toxicologique  
Klosbachstrasse 107

8030 Zurich